

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : / 6 AOUT 2020 7/8/2020 Dossier complet le : 07/8/2020 N° d'enregistrement : 2020-4828

1. Intitulé du projet

Système d'assainissement de Monchy-Saint-Eloi
Demande de renouvellement de l'arrêté d'exploitation de la station d'épuration

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Communauté de Communes du Liancourtois Vallée Dorée

Nom, prénom et qualité de la personne M. Olivier FERREIRA, Président de la Vallée Dorée
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

2	4	6	0	0	0	1	2	9	0	0	0	4	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique Communauté de Communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
24. Système de collecte et de traitement des eaux résiduaires a) Système d'assainissement dont la station de traitement des eaux usées est d'une capacité inférieure à 150 000 EH et supérieure ou égale à 10 000 EH	Rubrique 2.1.1.0 : autorisation Rubrique 2.1.2.0 : déclaration Rubrique 2.1.3.0 : déclaration Rubrique 2.1.5.0 : autorisation

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Rubrique 2.1.1.0 : station d'épuration de 27 000 EH, capacité de traitement de 1 631 kg/j de DBO5
Rubrique 2.1.2.0 : déversoirs d'orage dont les charges sont comprises entre 12 et 600 kg/j de DBO5
Rubrique 2.1.3.0 : quantité de matière sèche comprise entre et 800 t/an
Rubrique 2.1.5.0 : surface totale du projet > 20 ha

4.2 Objectifs du projet

Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter le système de traitement de Monchy-Saint-Eloi, par la Communauté de Communes du Liancourtois Vallée Dorée

Système de collecte et au traitement des eaux usées des communes de Bailleval, Cauffry, Labruyère (en partie), Laigneville, Liancourt, Mogneville, Monchy-Saint-Eloi et Rantigny sur la station d'épuration située à Monchy-Saint-Eloi

Station d'épuration est de boues activées faible charge avec rejet des eaux traitées dans la rivière la Brèche. dont la capacité nominale est de 27 000 EH. Fonctionnement dans le respect de la qualité du milieu récepteur

Réseau sur le territoire de la CCLVD majoritairement en séparatif hormis la commune de Liancourt et une partie de Mogneville qui disposent de réseaux unitaires

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Station d'épuration a été mise en service en octobre 2008

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Prétraitement des eaux usées admises, puis un traitement biologique pour réduire les pollutions carbonées, azotées et phosphorées

Filière eau :

- poste de relevage gravitaire (2 pompes de 170 m³/h)
- poste de relevage principal (3 pompes de 300 m³/h pour le temps sec, 3 pompes de 500 m³/h pour le temps de pluie)
- bassin d'orage de 1 300 m³, 2 pompes de 100 m³/h pour la restitution vers la file de traitement
- prétraitement : dégrilleur automatique avec by-pass, compacteur à vis pour évacuation des déchets, dessableur-dégraiseur, flottation et raclage des graisses
- traitement biologique : bassin anaérobie de 1200 m³, bassin d'aération de 6000 m³
- traitement physico-chimique du phosphore
- dégazeur
- clarificateur : 2 ouvrages circulaires de 518 m², équipés d'un pont sucé-raclé
- comptage des eaux traitées puis rejet dans la Brèche

Filière boues :

- extraction depuis bassin d'aération vers le pré-épaississement
- déshydratation sur centrifugeuse
- stockage en bennes avant envoi en compostage ou digestion

Aire de réception des sables de curage pour traitement sur site

Prévision de traitement des lixiviats (impact sur les taux de charge négligeable pour les pollutions carbonées, phosphorées, azotées et les MES)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Arrêté préfectoral en date de 07 octobre 2005, portant autorisation au titre des articles L214-1 à L214-6 du Code de l'Environnement concernant le système d'assainissement de Monchy-Saint-Eloi

Arrêté préfectoral en date de 24 mai 2017 portant complément à l'arrêté préfectoral portant autorisation au titre des articles L214-1 à L214-6 du Code de l'Environnement concernant le système de traitement de Monchy-Saint-Eloi

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Projet de mise en place d'un traitement des lixiviats sur la station d'épuration	apports de 20 m3/j soit 140 m3/sem

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Station d'épuration de la
Communauté de Communes du
Liancourtois Vallée Dorée
Rue de la Brèche
Monchy-Saint-Eloi

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2 ° 2 7 ' 2 5 " 47E Lat. 4 9 ° 1 8 ' 3 7 " 7N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Communes raccordées à la station d'épuration : Bailleval, Cauffry, Labruyère (en partie), Laigneville, Liancourt, Mogneville, Monchy-Saint-Eloi, Rantigny

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve dans la ZNIEFF de type I n°220420005 "Butte de la Garenne et marais de Monchy-Saint-Eloi"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de zone couverte par un arrêté de protection de biotope à moins de 40 km
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PNR Oise-Pays de France se trouve à 6 km au sud-est de la station d'épuration de Monchy-Saint-Eloi
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du département de l'Oise
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site à moins de 6 km sur la commune de Creil (Chapelle de Vaux et ses abords, Château de Vaux et ses abords, Île de Creil, Parc Municipal Rouher)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Station d'épuration de Monchy-Saint-Eloi située à proximité immédiate de zone à dominante humide, mais la parcelle des ouvrages ne s'y trouve pas

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRN ni de PPRT recensé sur la commune d'implantation de la station d'épuration (Monchy-Saint-Eloi)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site pollué le plus proche se trouve à 800 m à l'est (Rode SARL - ferrailleur casse auto)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site inscrit à moins de 6 km sur la commune de Creil (Chapelle de Vaux et ses abords, Château de Vaux et ses abords, Île de Creil, Parc Municipal Rouher)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches se trouvent à plus de 5 km : - site FR220379 "Coteaux de l'Oise autour de Creil", situé à 5,4 km au sud-est de la station d'épuration de Monchy-Saint-Eloi, - Site FR2200378 "Marais de Sacy-le-Grand", situé à 5,5 km au nord-est de la station d'épuration de Monchy-Saint-Eloi
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site classé à moins de 8 km sur la commune de Clermont (Promenade du Chatellier)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrages déjà existants, pas de modification prévue
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrages déjà existants, pas de modification prévue

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrages déjà existants, pas de modification prévue
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrages déjà existants, pas de modification prévue
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques de contamination des personnes par contact ou ingestion d'effluents pollués -> développement de maladies d'origines bactériennes, virales. Personnel exploitant les ouvrages formé et informé
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Évacuation des sous-produits (déchets de dégrillage, sables, boues)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Fonctionnement des ouvrages (postes de relevage, prétraitements, aération centrifugation des boues...)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux traitées dans la Brèche
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sous-produits de l'assainissement : déchets de dégrillage, sables, boues

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrages déjà existants, pas de modification prévue
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ouvrages déjà existants, pas de modification prévue

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures sur le milieu récepteur en amont et en aval du rejet (T°, pH, MES, DBO5, DCO, NTK, NH4, NO2, NO3, Pt) afin de vérifier le respects de normes de rejet imposées à l'ouvrage

Mesures pour la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et les eau traitées, diagnostic à l'amont de la station d'épuration (identification des sources potentielles de micropolluants déversés dans le réseau de collecte ; action de prévention ou de réduction à mettre en place pour réduire les micropolluants arrivant à la station d'épuration ou aux déversoirs d'orage)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale puisque la demande porte sur le renouvellement de l'autorisation d'exploiter un système d'assainissement (réseau de collecte + station d'épuration).

Le fonctionnement actuel des ouvrages ne sera que légèrement modifié par l'adjonction potentielle d'un traitement des lixiviats. L'impact de ce traitement sur les taux de charge reste négligeable pour les pollutions carbonée, phosphorée, azotée et les MES.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à LAIGNEVILLE

le, 10 juillet 2020

Signature

Le Président,
Oliver FERREIRA
Perron

